



Rejet par l'APNCPE de l'offre finale et globale faite par le syndicat **Les membres adoptent un premier mandat de grève de 10 jours**

L'employeur ne comprend pas la signification « d'offre finale et globale »

Lors de la rencontre en conciliation du 7 avril, les représentantes du syndicat ont informé l'employeur que sa « contre-proposition » à l'offre finale et globale faite par le syndicat était inacceptable. Dans le souci d'épargner les travailleuses, les parents et bien sûr les enfants, les membres réunis en assemblée générale le 16 mars ont donné leur accord à une nouvelle position de négociation extrêmement raisonnable et responsable. Une offre finale et globale qui réglerait la négociation régionale d'une manière respectueuse pour les deux parties. Chacun retire ses demandes régionales et nous revenons au *statu quo* (sauf sur ce qui s'est déjà entendu) et nous intégrons l'entente nationale telle quelle sans autres discussions.

Malheureusement, l'employeur tente de profiter de notre bonne volonté et nous revient avec ses demandes scandaleuses :

- Enlever la participation aux décisions de l'équipe de travail ;
- Enlever complètement le comité de sélection et de permanence ;
- Avoir la totale latitude au niveau des horaires de travail sans aucune garantie (incluant le choix de congés, de groupes, etc.).

Assemblée du 13 avril

À la suite du refus de son offre, le syndicat a réuni rapidement à nouveau les membres en assemblée le 13 avril. En réponse à l'arrogance de l'APNCPE, un mandat de 10 jours de grève a été adopté en forte majorité.

Maintenant, qu'est-ce qui se passe ?

Cette semaine, le conciliateur rencontre séparément l'employeur et le syndicat. Cette démarche permettra-t-elle de relancer les discussions ? Cela reste à voir...

Un nouveau plan de mobilisation a été présenté à l'exécutif cette semaine. Il prévoit le recours à différents moyens d'actions directes (déploiement de coroplastes autour des installations, « actions commandos » ainsi que le recours à des « blocs » de plusieurs jours de grève consécutifs dans un avenir très rapproché [on parle de jours], etc.) Bien entendu, nous donnons comme toujours quelques jours d'avis aux parents afin de limiter autant que possible les inconvénients causés aux familles.

D'ailleurs, il est particulièrement important que la lettre destinée aux parents que vos déléguées et responsables de la mobilisation recevront d'ici lundi soit distribuée rapidement aux parents dans toutes les installations. Par ailleurs, des autocollants annonçant la grève seront distribués dans les installations la semaine prochaine... Vous pourrez y inscrire la date du début de la grève dès que nous la communiquerons. Cela permettra par la même occasion d'annoncer aux parents le début de la grève... Nous vous invitons à informer les parents sur les enjeux du conflit et sur les efforts accordés par le syndicat pour en arriver à une entente. Nous ne pouvons tout simplement pas aller en dessous du *statu quo* ! C'est le modèle du CPE avec ses valeurs et sa mission que nous défendons.

D'ici là, soyez solidaires et restées attentives aux consignes syndicales (courriels, chaîne téléphonique, Facebook, Info-négo, etc.). D'autres informations suivront au fur et à mesure de l'évolution de la négociation.

Vos comités de négociation et de mobilisation.

Syndicat des travailleuses(eurs) des CPE de Montréal et Laval – CSN